



HAL
open science

Ô + SN ENTRE APOSTROPHE ET EXCLAMATION

Michèle Monte

► **To cite this version:**

Michèle Monte. Ô + SN ENTRE APOSTROPHE ET EXCLAMATION. Modèles linguistiques, 2005, Nomination, noms propres, termes d'adresse, 52 (XXVI-2). hal-01237295

HAL Id: hal-01237295

<https://univ-tln.hal.science/hal-01237295>

Submitted on 7 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ô + SN ENTRE APOSTROPHE ET EXCLAMATION DANS LES TEXTES POETIQUES

Michèle Monte, Université du Sud Toulon-Var

1. Position du problème¹

Dans les textes poétiques, les termes d'adresse sont souvent précédés du mot *ô*, qui apparaît ainsi comme un soutien de l'apostrophe et comme un marqueur générique : les invocations en *ô* apparaissent dans des textes de registre soutenu et à tonalité lyrique, où la relation énonciative est mise au premier plan. Mais le *ô* lyrique apparaît aussi en contexte exclamatif, où l'émotion du locuteur prend le pas sur l'adresse à l'allocutaire. Pensons à nos souvenirs scolaires du très célèbre « *ô* rage, *ô* désespoir, *ô* vieillesse ennemie » de Don Diègue dans *Le Cid*. L'article du TLF consacré à *ô* décrit bien cette dualité :

- d'une part, suivi d'un syntagme nominal « désignant une personne ou une chose » il « marque que le locuteur apostrophe, interpelle ou invoque emphatiquement ce qui est désigné par le syntagme qui suit » (ibid.)
- d'autre part, suivi d'un syntagme nominal « exprimant un sentiment », il « marque que le locuteur exprime de façon emphatique un sentiment (...) suscité par l'évènement ou la situation évoquée dans le reste de l'énoncé »

A ces 2 emplois essentiels, s'en ajoute un troisième où le syntagme *ô* + SN ne commente pas l'énoncé où il figure mais constitue un énoncé exclamatif autonome : il arrive dans ces cas que le SN prenne la forme d'une phrase exclamative introduite par *que* ou *combien*.

Tous les exemples cités par le TLF de *ô* suivi d'une apostrophe figurent dans des énoncés comportant des marques de 2^e personne, de sorte que s'établit une relation de coréférence entre l'entité qui fait l'objet d'une apostrophe et certains pronoms ou déterminants du reste de l'énoncé. Au contraire, tous les emplois de *ô* exclamatif figurent dans des énoncés dépourvus de marques de l'allocutaire. La répartition semble claire, toutefois l'étude du corpus d'*Alcools* d'Apollinaire nous a vite convaincue que les choses étaient en réalité plus compliquées et que l'on pouvait parfois hésiter entre interprétation vocative et interprétation exclamative de *ô*. La lecture de l'article de M.-H. Prat (1989) sur « L'apostrophe dans *Les Fleurs du mal* » nous a confirmé qu'il y a bien dans certains cas, comme le dit l'auteur, « confusion entre l'apostrophe indépendante et la phrase nominale exclamative non invocative » (p. 20).

Même si on laisse pour l'instant de côté les énoncés exclamatifs indépendants, on voit d'emblée que deux points communs majeurs rapprochent les syntagmes *ô* + SN vocatif et exclamatif adjoints à un énoncé : le syntagme jouit dans les deux cas d'une indépendance syntaxique vis-à-vis de l'énoncé auquel il est adjoint, mais il est en relation sémantique avec lui, soit qu'il désigne l'allocutaire de cet énoncé, soit qu'il commente le signifié de l'énoncé. Nous partons donc dans cette étude d'une description syntaxique de l'apostrophe où nous nous interrogerons sur le rôle de *ô* : puisque *ô* permute librement devant les apostrophes avec une

¹ Je remercie Sylvie Mellet pour sa lecture attentive de la première version de cet article.

absence de marqueur, on peut se demander s'il se borne à ajouter plus d'expressivité à l'énoncé ou s'il remplit d'autres fonctions. Nous essaierons ensuite de définir quels sont les contextes favorisant l'ambiguïté entre interprétation vocative et interprétation exclamative des syntagmes \hat{o} + SN. Enfin, nous nous interrogerons sur ce que pourrait être le signifié commun aux emplois exclamatif et vocatif de \hat{o} : l'expressivité attachée à \hat{o} et formulée dans l'article du TLF en termes d'emphase épuise-t-elle la description de ce signifié commun ?

2. Stabilité diachronique de \hat{o}

Pour étudier ce double fonctionnement, nous avons voulu constituer un corpus diachronique à la fois assez réduit pour nous permettre d'analyser en détail toutes les occurrences et suffisamment large pour nous permettre de détecter d'éventuelles évolutions. Nous avons donc grâce à FRANTEXT sélectionné les œuvres suivantes :

- *Les Antiquités de Rome* et *Les Regrets* de Du Bellay (édition de 1558) : 41 occurrences
- *Les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, livres V, VI et VII (édition de 1623) : 42 occurrences
- *Jocelyn* de Lamartine, huitième et neuvième époque (édition de 1836) : 40 occurrences
- *Les contemplations* de Victor Hugo, livre VI jusqu'au poème XXIII inclus (édition de 1856) : 59 occurrences
- *Le bestiaire* (1911) et *Alcools* (1913) de Guillaume Apollinaire : 74 occurrences au total mais 62 occurrences différentes (certaines strophes sont répétées plusieurs fois)

Nous avons aussi étudié (plus rapidement) les 40 occurrences dans la quatrième ode des *Cinq grandes odes* de Claudel (1910), les 46 occurrences dans *Vents* (1946) de Saint-John Perse et les 61 occurrences dans *Le Roman inachevé* (1956) de Louis Aragon.

En termes de fréquence, ces auteurs se caractérisent par des fréquences moyennes² (Du Bellay, d'Aubigné, Lamartine, Hugo, Claudel, Aragon) ou élevées³ (Apollinaire, Saint-John Perse). Alors que j'aurais volontiers cru ce \hat{o} emphatique un peu archaïsant, nous avons constaté que la fréquence relative de \hat{o} s'accroît régulièrement au fil des siècles en poésie, passant d'une fréquence relative maximale de 2612 (millionièmes) au XVI^e siècle, et 1574 au XVII^e siècle à une fréquence relative maximale de 4364 au XIX^e siècle et 5315 au XX^e siècle. Mais on observe peu de différences diachroniques dans les emplois de \hat{o} :

- dès le XVI^e siècle les emplois vocatif et exclamatif coexistent, selon une répartition variable d'un texte à l'autre mais indépendante des facteurs historiques⁴ ;
- la capacité de \hat{o} + SN à être adjoint à des énoncés aussi bien assertifs qu'interrogatifs ou injonctifs est attestée chez tous les auteurs, avec une proportion remarquablement stable des énoncés non assertifs (entre 20 et 30 %) ;
- les 4 positions possibles du syntagme \hat{o} + SN – position initiale, en incise, finale et en énoncé nominal indépendant – s'observent chez tous les auteurs, avec chez tous une prédilection pour la position initiale suivie des deux autres tantôt à part égales (D'Aubigné, Hugo), tantôt avec un net avantage de la position en incise (Du Bellay, Lamartine)⁵ ;

² Les fréquences relatives de ces auteurs (nombre d'occurrences rapportées au nombre total de mots du corpus) vont par ordre décroissant de 1871 millionièmes pour Hugo à 790 millionièmes pour Aragon.

³ Fréquences relatives respectivement de 4107 millionièmes pour Apollinaire et 4074 millionièmes pour Saint-John Perse.

⁴ La variation tient surtout à la nature du texte : l'importance des dialogues et des invocations à Dieu dans *Jocelyn* explique la prééminence des apostrophes dans cette œuvre (3 occurrences sur 4) alors que les choses sont plus équilibrées dans *Les Tragiques* et *Les Contemplations* (deux tiers d'apostrophes) et que la proportion s'inverse chez Du Bellay, ce qui correspond à une poésie plus centrée sur le locuteur que sur l'allocataire.

⁵ Pour Apollinaire, chez qui, en l'absence de ponctuation, les positions initiale, finale et indépendante sont souvent difficiles à assigner selon des critères fiables, on observe en tout cas une fréquence élevée de la position en incise.

- chez les 4 auteurs recourant à la ponctuation, la proportion d'énoncés exclamatifs nominaux indépendants oscille de 17 à 34 % sans corrélation avec les siècles ;
- si les énoncés contenant un prédicat verbal présentent majoritairement des marques du locuteur et de l'allocutaire, le plus souvent comme sujet ou objet de l'énoncé, il existe une proportion significative d'énoncés sans marques déictiques et d'énoncés dont le sujet grammatical est une personne 3 ou 6 ;
- le syntagme nominal précédé de *ô*, quelle que soit l'époque, est de façon privilégiée un nom commun (expansé ou pas) sans déterminant, toutefois on trouve aussi des noms précédés du déterminant possessif, des noms propres⁶, plus rarement des pronoms personnels et des adjectifs que la structure permet de substantiver (nous y reviendrons).

Deux différences diachroniques significatives retiennent cependant l'attention. Tout d'abord la présence après *ô* du déterminant exclamatif *quel* ne s'observe que chez Du Bellay et d'Aubigné, et il en est de même pour l'adverbe exclamatif *que* ou *combien* (7 occurrences chez Du Bellay, une seule chez d'Aubigné). La consultation de FRANTEXT nous a permis de vérifier que la séquence *ô que* + P, *ô combien* + P, sans disparaître complètement à l'époque moderne, décroît fortement après le XVIII^e siècle (28 occurrences seulement sur 188 pour les XIX^e et XX^e siècles⁷ alors même que l'emploi de *ô* augmente fortement) tandis que se développe la graphie *oh que* et *oh combien*, quasi inexistante auparavant. Serait-ce à dire qu'un partage se fait entre un *ô* vocatif et un *oh* exclamatif ? Non, car en contexte nominal, nous l'avons vu, *ô* perdure dans un sens exclamatif :

1. *ô* vendangeurs de brume à l'horizon suivis
qui portent sur leurs dos les raisins de la grêle
monstres qui contrefont les gestes de la vie (Aragon)

Mais la disparition de *ô* devant *que* et *combien* nous indique peut-être que son emploi exclamatif ne consiste pas purement à redoubler l'expressivité d'un énoncé (déjà marquée par les adverbes d'intensité *que* et *combien*) et revêt sans doute une autre dimension pragmatique⁸.

La seconde différence réside dans le fait que c'est seulement dans les textes plus récents (Apollinaire et Aragon pour mon corpus, auxquels il faut ajouter au moins Baudelaire, comme l'a montré M.-H. Prat) que surgit une difficulté dans l'assignation d'une interprétation vocative ou exclamative à la structure *ô* + SN. Il s'agira donc de déterminer ce qui favorise l'ambiguïté dans ces corpus. Mais examinons tout d'abord le fonctionnement de l'apostrophe et le rôle qu'y joue *ô*.

3. Fonctionnement syntaxique et sémantique de l'apostrophe et rôle de *ô*

Nous partons de la description de l'apostrophe proposée par Lucien Tesnière, quitte à la nuancer ultérieurement :

Le substantif en apostrophe peut servir à interpeller une personne dont on veut attirer l'attention sur un procès dans lequel elle n'est pas directement impliquée (...) Mais dès que la personne interpellée intervient elle-même comme actant dans le nœud verbal, il s'établit automatiquement une connexion anaphorique entre le substantif en apostrophe et cet actant, puisque tous les deux désignent la même personne. (1959, p.169)

L'actant avec lequel s'établit la relation de coréférence est généralement le sujet ou l'objet du verbe à la personne 2 ou 5 :

2. *Ô* marastre nature (et marastre es-tu bien,
De ne m'avoir plus sage ou plus heureux fait naistre)

⁶ sauf chez Du Bellay où les apostrophes présentant des noms propres ne sont pas précédées de *ô*.

⁷ La moitié des *ô que* + P sont dues au seul Verlaine, dont on connaît la tendance aux archaïsmes.

⁸ Nous avons pris connaissance après le colloque de Toulon de l'article de Y. Grinshpun, publié en mai 2005, sur les variations d'emploi de *ô* et *oh*. Cette étude confirme la tendance de plus en plus marquée au fil du temps de réserver *ô* aux vocatifs et *oh* à un emploi interjectif soit autonome soit devant des marqueurs exclamatifs tels que *combien* et *que*. Elle attribue en revanche à des facteurs génériques la distribution de certains emplois de *ô* et *oh* que nous expliquons par des différences énonciatives (cf. infra).

Pourquoy ne m'as-tu fait de moymesme le maistre,
Pour suivre ma raison, et vivre du tout mien ? (Du Bellay)

3. Ô tendre, ô bon pasteur ! rapporte dans tes bras
Cette brebis tombée aux pièges d'ici-bas ! (Lamartine)
4. O saints que je repousse !
Pour vous, non contre vous, juste je me courrouce. (D'Aubigné)

Mais il peut s'agir aussi de la personne à laquelle renvoie le déterminant du groupe sujet ou complément :

5. Sur Jésus dans sa crèche blanche,
L'altier Buonarotti se penche
Comme un mage et comme un aïeul,
Et dans *tes* mains, ô Michel-Ange,
L'enfant devient spectre, et le linge
Est plus sombre que le linceul. (Hugo, nous soulignons)
6. Voie lactée ô sœur lumineuse
Des blancs ruisseaux de Chanaan
Et des corps blancs des amoureuses
Nageurs morts suivrons-nous d'ahan
Ton cours vers d'autres nébuleuses (Apollinaire, nous soulignons)

Les cas d'apostrophe interpellant des référents non impliqués dans le procès sont beaucoup plus rares (une dizaine de cas tout au plus dans ce corpus) et ces emplois émergent dans des conditions très particulières :

7. Qui voudra se sauver de l'Égypte infidelle,
Conquerir Canaan et habiter en elle,
O tribus d'Israël, il faut marcher de rang
Dedans le golfe rouge et dans la mer de sang (D'Aubigné)

Après une relative substantive qui définit le référent, l'invocation aux tribus les introduit dans le discours renforçant la dimension interlocutive de récit adressé de l'ensemble du texte dans lequel prend place ce passage. Dans la partie VII du poème « Les Mages », le poète, après un échange dialogué avec un cromlech, un archipel et la constellation des Pléiades au cours duquel chacun de ces éléments prononce un mot différent, peut écrire :

8. C'est, ô noirs témoins de l'espace,
Dans trois langues le même mot. (Hugo)

parce que cet énoncé est la conclusion du dialogue qui l'a préparé. Dans la langue courante, ces énoncés sont assez fréquents parce que la situation de dialogue est prégnante : « Pierre, y a l'eau qui bout ! » ne pose aucun problème d'interprétation⁹. Dans la poésie ils exigent des conditions spécifiques d'émergence sous peine d'être interprétés comme des exclamations. L'énoncé doit s'insérer dans un cotexte dialogué, comme c'est le cas en 7¹⁰ et en 8, et le SN doit désigner des animés.

Comme le font remarquer Lambrecht (1998) ou F. Neveu (2003) qui parle de « discontinuité syntaxique », du point de vue syntaxique, ces syntagmes nominaux détachés sont totalement indépendants de l'énoncé dans lequel ils s'insèrent et peuvent être supprimés sans que celui-ci perde sa grammaticalité, mais du point de vue sémantique, il existe une relation étroite entre le syntagme en apostrophe et un référent co(n)textuellement accessible. Lambrecht, qui montre les similitudes de fonctionnement entre vocatifs et topiques, insiste surtout sur la « relation de

⁹ Cette possibilité d'une apostrophe sans coréférence à un élément de l'énoncé exclut de considérer l'apostrophe comme une apposition d'un genre particulier, contrairement à ce qu'affirme L. Bougault (2004 : 242). Embrayant sur la situation énonciative, l'apostrophe est possible sans support, contrairement à l'apposition.

¹⁰ Notons le procès déontique « il faut marcher » qui suscite un destinataire.

pertinence » (p.35) qui s'établit entre le SN vocatif ou topique et la proposition qu'il accompagne et sur le fait que « le référent [du SN] est récupérable pragmatiquement depuis le contexte de discours » sans être nécessairement représenté dans la proposition. A l'écrit où le contexte joue un rôle moindre, la ponctuation, qui fait suivre bien souvent le groupe en apostrophe d'un point d'exclamation tout en ne mettant pas de majuscule au mot qui suit (ex.3 et 4), illustre à la fois cette indépendance syntaxique et ce lien sémantique entre le groupe en apostrophe et le reste de l'énoncé.

D.Perret (1970) avait assigné trois rôles aux appellatifs : un rôle d'identification du référent, un rôle prédicatif, lié à leur sens lexical, et un rôle consistant à manifester implicitement un certain état des relations sociales entre le locuteur et l'allocutaire¹¹. Il est intéressant de constater que les conditions spécifiques de la communication poétique, où le locuteur s'adresse à des allocutaires suscités par le discours qu'il profère, conduisent à privilégier le premier rôle des appellatifs. L'apostrophe joue en effet un rôle essentiel dans l'identification du référent du pronom ou déterminant déictique intégré à l'énoncé ou du sujet implicite de l'impératif. Cette identification remplit différentes fonctions. Elle permet par exemple dans « Le voyageur » de discriminer les différents composants d'un allocutaire hétérogène dont aucun des éléments n'était encore apparu explicitement dans le poème¹² :

9. Nous traversâmes des villes qui tout le jour tournaient
Et vomissaient la nuit le soleil des journées
O matelots ô femmes sombres et vous mes compagnons
Souvenez-vous-en (Apollinaire)

Elle gère les changements d'allocutaire, comme l'illustre de façon spectaculaire le poème « Salomé » dans *Alcools* où la locutrice s'adresse tour à tour à sa mère, au roi Hérode, au bouffon, aux soldats de la garde :

10. Venez tous avec moi là-bas sous les quinconces
Ne pleure pas ô joli fou du roi
Prends cette tête au lieu de ta marotte et danse
N'y touchez pas son front ma mère est déjà froid

Sire marchez devant trabants marchez derrière
Nous creuserons un trou et l'y enterrerons (Apollinaire)

Grâce à l'apostrophe, l'énoncé allie la précision référentielle d'un SN et la vivacité dialogique d'un énoncé interactif, tout en assurant la personnification rhétorique d'entités abstraites ou inanimées :

11. Tu en es seule cause, ô civile fureur,
Qui semant par les champs l'émathienne horreur,
Armas le propre gendre rencontre son beau-père (Du Bellay)

Lorsque le référent est déjà identifié, l'apostrophe permet de requalifier l'allocutaire : le rôle prédicatif prend alors le pas sur le rôle identificatoire. On le voit dans l'ex. 3 où Dieu, déjà désigné dans les vers précédents par l'apostrophe « ô mon Dieu » se voit attribuer des propriétés qui jouent un rôle important dans l'argumentation : les adjectifs « tendre » et « bon » soutiennent la prière qui suit en construisant du destinataire une image qui l'oblige en quelque sorte à exaucer les vœux qu'on lui adresse, et le nom « pasteur » prépare la métaphore de la brebis qui apparaît dans le cœur de l'énoncé.

Cette requalification permet dans certains cas d'assigner à l'apostrophé une identité métaphorique qui réactive des connaissances culturelles partagées¹³ sans avoir besoin de les asserter :

¹¹ Nous ne parlerons pas de ce rôle socio-linguistique car si les termes d'adresse dans le corpus poétique informent le lecteur des relations sociales unissant locuteur et allocutaire, ils ne sont pas négociés par les interactants et ne sont pas susceptibles d'évolutions autres que celles relevant du libre choix de l'auteur.

¹² Dans les vers précédents ne figuraient que des pronoms déictiques – *je, tu, nous* – dont les contours référentiels étaient pour le moins vagues.

¹³ Ceci inscrit le poème dans un processus d'évocation décrit par M. Dominicy (1992).

12. « Le curé du village ?
 Vous ! vous ! s'écria-t-il, ne me trompez-vous pas ?
 Ah ! c'est Dieu qui nous a jetés là sous vos pas,
 Ô bon Samaritain, c'est lui qui vous envoie ! » (Lamartine)

L'apostrophe, comme l'apposition avec laquelle elle partage la même indépendance syntaxique, peut, dès lors qu'elle ne sert plus seulement à désigner mais aussi à qualifier, entrer dans une relation logique de causalité, de concomitance ou de concession avec l'énoncé principal. Nous voyons par exemple que la valeur illocutoire de reproche de l'interrogation dans l'ex. 2 est préparée par l'épithète « marastre » assignée à la nature. Dans l'ex. 4, l'apostrophe assure le lien avec ce qui précède tout en s'opposant de façon concessive à l'énoncé-noyau : l'océan est du côté des saints, quoiqu'il les repousse. Ce rôle de cohésion thématique a été bien étudié par B. Combettes (1998) pour ce qui est des constructions détachées adjectivales et participiales, mais il s'observe aussi, à un moindre degré, dans le cas des apostrophes.

On peut d'ailleurs distinguer les textes du corpus selon qu'ils utilisent l'apostrophe essentiellement à des fins d'identification et d'interpellation du référent, privilégiant de la sorte les termes d'adresse et les noms neutres axiologiquement, ou qu'à l'inverse, ils utilisent des SN à forte valeur axiologique qui recharacterisent le référent et contribuent à la dimension argumentative du texte. *Jocelyn* se situe nettement dans le premier groupe : c'est le texte qui contient le plus de termes d'adresse au sens strict¹⁴ et de noms propres. Il en est de même des *Contemplations*, où Hugo, pourtant grand usager par ailleurs des axiologiques, se sert de l'apostrophe essentiellement pour désigner les nombreux allocutaires de ses poèmes, souvent promus par le texte même au rang de personnes allocutives, tels les Pléiades ou le « vieux cromlech de Bretagne » invoqués conjointement dans l'exemple 8, ou encore le « vent » ou les « morts », si présents dans ce livre. D'Aubigné, pour sa part, associe volontiers l'identification du référent et l'assignation d'une valeur positive ou négative à l'apostrophé dans des syntagmes tels que « ô cardinal maudit », « ô esclave coquin », tout en recourant souvent aussi à l'identification simple par le nom propre. Mais, parfois, l'axiologie se cache sous la nomination : dans l'ex. 7 ci-dessus, l'apostrophe « ô tribus d'Israël » possède une très forte valeur argumentative puisqu'elle assimile les Réformés persécutés à l'ancien peuple élu fuyant devant les Egyptiens et sauvé par Dieu. Quant à Apollinaire, il utilise à parts égales les apostrophes à dominante identificatoire comme « ô belle Lorelei » ou celles qui émaillent « Salomé » (ex. 10) et les apostrophes caractérisantes, souvent de nature métaphorique (ex.6).

La valeur prédicative de l'apostrophe atteint son maximum lorsque ô est suivi d'un adjectif :

13. Si tu m'as pour enfant avoué quelquefois,
 Que ne me réponds-tu maintenant, ô cruelle ?
 France, France, réponds à ma triste querelle. (Du Bellay)
14. Des acteurs inhumains claires bêtes nouvelles
 Donnent des ordres aux hommes apprivoisés
 Terre
 Ô Déchirée que les fleuves ont reprise (Apollinaire)

Il ne s'agit pas ici d'identifier le référent invoqué mais de le qualifier par une propriété. Pourtant, du fait que l'adjectif ne se trouve plus incident à aucun nom, il se substantive et tend à devenir, comme l'indique la majuscule à « Déchirée », un nom propre, c'est-à-dire un désignateur rigide qui identifie au lieu de qualifier. On passe d'une propriété descriptive à une essentialisation qui s'inscrit dans le pouvoir de nomination dévolu à la poésie. Ô joue dans ces emplois un rôle discriminant pour distinguer l'apostrophe de l'épithète détachée ou liée. Dans l'exemple 14, il assure rétroactivement le fonctionnement vocatif de « Terre », alors que le syntagme « terre déchirée » aurait été interprété comme une phrase nominale commentant l'énoncé précédent. Cet exemple est par ailleurs typique d'une construction qu'on a déjà observée en 6 et qu'affectionne Apollinaire.

¹⁴ « ô mon père », « ô ma sœur », « ô mon fils », etc.

Fréquente dans *Alcools* elle consiste à faire se succéder deux apostrophes renvoyant au même référent et dont la seconde est précédée de *ô* :

15. Incertitude *ô* mes délices
Vous et moi nous nous en allons
16. Bergère *ô* tour Eiffel le troupeau des ponts bêle ce matin
17. Mon beau navire *ô* ma mémoire
Avons-nous assez navigué
Dans une onde mauvaise à boire
18. Mon automne éternelle *ô* ma saison mentale
Les mains des amantes d'antan jonchent ton sol

Selon les cas, le premier SN est littéral et le second métaphorique ou à tout le moins constitue un commentaire du premier (ex. 6, 15 ou 18), ou bien au contraire, le premier SN est une métaphore du second (ex. 16, 17), métaphore engendrée, dirait-on, par l'énoncé-noyau dont un des termes au moins possède des sèmes communs avec cette première apostrophe. Nous serons amenés à reparler de ces tours à propos de l'interprétation exclamative du syntagme *ô* + SN, mais nous pouvons noter dès à présent que, présents également chez Aragon¹⁵ et Hugo¹⁶, ils permettent au discours poétique de condenser de façon très économique trois opérations différentes : l'interpellation, la nomination et la qualification, dans une construction très souple, dépourvue des contraintes de la valence verbale, et librement disposée par rapport à l'énoncé. Ils remplacent aussi la relation ordonnée qui va du littéral au figuré par une relation réversible qui met les deux termes en parfaite équivalence.

C'est aussi dans ces constructions que *ô* joue, semble-t-il, un rôle décisif. En effet, dans les exemples rencontrés jusqu'à présent, rien ne permettait d'assigner à *ô* un rôle autre que celui de coefficient supplémentaire d'expressivité ou de support à la constitution d'une unité métrique autonome (l'hémistiche de l'alexandrin ou du décasyllabe). D'ailleurs, en 9 et en 10 se succèdent deux apostrophes, l'une précédée de *ô*, l'autre non, sans qu'on puisse discerner de différence sémantique notable entre elles. En revanche, dans les structures N1 *ô* N2, l'absence de *ô* ferait du deuxième nom soit une épithète liée du premier – « bergère tour Eiffel » comme « roi François I^{er} » –, et ce d'autant plus si N2 est affecté d'une terminaison homonyme d'un suffixe adjectival – « bonheur braconnier » –, soit favoriserait une lecture appositive au détriment de la lecture vocative. Ces incertitudes entre fonction vocative et appositive des SN soulignent la parenté entre les différentes constructions à détachement, bien que dans son inventaire, Fradin (1990) ne mentionne pas l'apostrophe. F. Neveu (1999 : 285) estime que la distinction entre vocatifs et structures appositives « s'établit principalement par la fonction non référentielle du segment détaché » dans le cas de l'apposition qui « prédique les propriétés de son support ». Mais il ajoute aussitôt qu'il « s'en faut de beaucoup que cette distinction soit aisée à mettre en œuvre », lorsque les relations de hiérarchie et dépendance ne sont pas claires, ce qui est souvent le cas dans les textes poétiques. Il cite également le cas d'un énoncé où le pronom « vous » en apostrophe est suivi d'un groupe détaché qui peut aussi bien s'interpréter comme vocatif que comme apposition. Il est alors tentant de considérer que c'est *ô* qui fait prévaloir l'interprétation vocative du deuxième nom dans les énoncés tels que « voie lactée *ô* sœur lumineuse des blancs ruisseaux de Canaan ». Ainsi, *ô*, dont Neveu, dans le même article, avait observé le rôle discriminant lorsqu'il s'agit de distinguer vocatifs et constructions disloquées affectant une personne déictique¹⁷, apparaîtrait dans ces deux cas

¹⁵ « Bonheur *ô* braconnier tends tes pièges de toile ».

¹⁶ « Tes cheveux sont gris sur l'abîme, / Jérôme, *ô* vieillard du désert ». Dans les exemples fournis par le corpus hugolien, N2 est la plupart du temps non pas une métaphore mais une description, voire une périphrase stéréotypique du référent de N1.

¹⁷ Voici l'exemple cité par Neveu : « J'en perdrai la valeur enfouie et le secret, mais *ô* toi, tu radieras, mémoire solide, dur moment pétrifié, gardienne haute (...) »

comme un marqueur d'apostrophe qui isole cette construction des autres constructions à détachement.

Mais la construction binominale est plus ambiguë qu'il n'y paraît et relativise à mon avis le rôle syntaxique de \hat{o} ¹⁸. En effet, le rôle de \hat{o} n'est peut-être pas tant de souligner le statut d'apostrophe de N2 que de relier les deux syntagmes nominaux en faisant du second un prédicat du premier, de sorte que, n'étant la coréférentialité avec un élément de l'énoncé adjoint, cet îlot N1 \hat{o} N2 pourrait passer pour un énoncé exclamatif indépendant à deux termes. La capacité de \hat{o} à introduire un énoncé exclamatif intervient ici pour faire fonctionner doublement cet îlot N1 \hat{o} N2 : il s'affirme nettement comme vocatif tout en acquérant une indépendance par rapport à l'énoncé auquel il est adjoint. Ainsi isolé il se rapproche des phrases averbales à deux termes étudiées par F. Lefeuve (1999 : 170-178) où le sujet est suivi du prédicat, éventuellement disloqué : « Chacun sa besogne », « Ces enfants, quels comédiens ! », « Ne plus aimer, ne plus comprendre, vivre quand même, \hat{o} prodige » (Queneau, cité p.177). De telles occurrences nous introduisent au problème de la double interprétation, vocative ou exclamative, de certains des syntagmes \hat{o} + SN.

4. Interprétation exclamative vs vocative

L'exemple d'Aragon cité au début montre que la discrimination entre les deux emplois ne peut se faire sur la base du seul signifié du SN. En effet le \hat{o} précède dans l'ex. 1 non pas un nom de sentiment, mais un nom de personne qui pourrait donc faire l'objet d'une apostrophe. Ce qui fait choisir l'interprétation exclamative, c'est bien sûr la présence d'une subordonnée relative à la 3^e personne excluant une relation d'interlocution.

De fait, l'interprétation vocative s'impose quand l'énoncé a un verbe à la personne 2 ou 5 : l'apostrophe est alors comprise comme coréférente au sujet pronominal de ce verbe auquel elle permet précisément dans bien des cas de donner un statut référentiel clair :

19. Ô chrétiens fugitifs, redoutez-vous la faim ? (D'Aubigné)
20. Vous savez bien que j'ai des ailes,
Ô vérités ! (Hugo)

Il peut arriver toutefois que le syntagme \hat{o} + N ne soit pas coréférentiel du pronom de rang 2 ou 5 de l'énoncé mais d'un pronom anaphorique de rang 3 ou 6. Corrélativement, il est alors nécessairement interprété non pas comme vocatif mais comme exclamatif :

21. Ô promesses ! espoirs ! cherchez-les dans l'espace.
La bouche qui promet est un oiseau qui passe.
Fou qui s'y confierait ! (Hugo)

L'exemple suivant nous montre un cas d'énumérations de SN topiques en position post-rhématique, tous coréférents au pronom « l' » de l'énoncé-noyau :

22. je ne veux jamais l'oublier
ma colombe ma blanche rade
ô marguerite exfoliée
mon île au loin ma Désirade (Apollinaire)

Normalement l'interprétation vocative devrait être bloquée, mais la présence de \hat{o} introduit un flottement du sens qui fait hésiter pour le syntagme « \hat{o} marguerite exfoliée », isolé comme une apposition aux autres syntagmes, entre l'interprétation exclamative et vocative. Cette hésitation est favorisée par la syntaxe lâche de ces topiques qui tendent à se détacher de l'énoncé initial, ce qui ouvre la possibilité de les considérer comme des énoncés nominaux indépendants et de glisser d'autant plus facilement de la personne délocutive à la personne allocutive que les déterminants

¹⁸ D. Lagorgette (2003 : 56) envisage d'ailleurs des exemples en français médiéval où se succèdent 2 termes d'adresse et où les facteurs discriminants pour les distinguer des appositions semblent être l'absence d'article et le signifié du terme utilisé.

possessifs de rang 1 mobilisent intensément l’embrayage énonciatif et que le mot « marguerite » est aussi un prénom.

A l’inverse de l’ex. 22, le référent d’un syntagme \hat{o} + N peut glisser du statut de personne allocutive au statut de personne délocutive quand l’absence de ponctuation et l’indétermination sémantique (Dominicy) gênent l’établissement de relations non ambiguës de coréférence :

23. Douleur qui doubles les destins
La licorne et le capricorne
Mon âme et mon corps incertain
Te fuient \hat{o} bûcher divin qu’ornent
des astres des fleurs du matin (Apollinaire)

Dans cet exemple, le pronom *te* a le même référent que le syntagme vocatif « douleur qui doubles les destins », mais le syntagme \hat{o} + SN qui suit peut être interprété soit comme une exclamative nominale indépendante commentant l’énoncé qui se clôt avec « fuient », soit comme une nouvelle dénomination du référent de l’apostrophe, possibilité ouverte par l’existence de vocatifs en position finale – « vocatif antitopique » dirait Lambrecht. Toutefois la nature sémantique du SN influe sur le jugement interprétatif : ainsi, « bûcher divin » est un moins bon candidat au poste d’apostrophe qu’un nom de personne ou d’entité traditionnellement personnifiée comme la nuit :

24. Et je marche Je fuis \hat{o} nuit Lilith ulule
Et clame vainement et je vois de grands yeux
S’ouvrir tragiquement Ô nuit je vois tes cieux
S’étoiler calmement de splendides pilules (Apollinaire)

L’exemple 24 montre également l’importance du contexte élargi : le deuxième « \hat{o} nuit » étant clairement vocatif, on a tendance à créditer le premier de la même interprétation sans pourtant que l’interprétation exclamative soit complètement exclue.

Du point de vue syntaxique, le choix de l’une ou l’autre des interprétations est rendu possible par l’existence bien attestée indépendamment de ces cas ambigus, d’une part d’apostrophes à des entités qui ne sont pas arguments du verbe dans l’énoncé auquel l’apostrophe est adjointe (cf. ex. 7 et 8), d’autre part de syntagmes exclamatifs nominaux qui ne constituent pas des énoncés indépendants mais des commentaires de l’énoncé auquel ils sont adjoints, aux mêmes places (initiale, incise ou finale) que les apostrophes. On a vu que l’un des emplois de \hat{o} consiste précisément à accompagner de tels syntagmes exclamatifs commentatifs. Dès lors, il suffit que deux conditions soient remplies pour que le choix entre les deux interprétations devienne purement subjectif :

- une condition syntaxique d’une part : l’absence de coréférence avec un des arguments du verbe si le syntagme est adjoint à un énoncé verbal ou l’indépendance totale du syntagme qui se présente comme un énoncé isolé entre deux signes forts de ponctuation ;
- une condition sémantique d’autre part : un signifié du SN propice à l’invocation du référent visé soit à cause du sens inhérent du lexème, soit en raison de la situation d’énonciation¹⁹.

On observe que la condition syntaxique lève l’interprétation automatique du syntagme comme apostrophe imposée par une coréférence avec un argument désignant l’allocutaire et que la condition sémantique lève l’interprétation automatique comme exclamation générée par un syntagme qui ne réfère pas à une entité susceptible d’être invoquée. On se trouve alors face à des énoncés sous-déterminés qui pourront recevoir l’une des deux interprétations par la mise en jeu de facteurs co(n)textuels venant lever l’indécision ou cumuler les deux, le récepteur ayant l’impression que le locuteur à la fois invoque l’élément décrit par le SN et s’exclame à son propos.

¹⁹ Sur ce point, des tendances idiosyncrasiques peuvent faciliter l’interprétation vocative pour des entités abstraites. M.-H. Prat souligne que « l’invocation au sentiment ou à la sensation » est un « élément important de l’imaginaire poétique des *Fleurs du mal* ».

Travaillant sur de l'écrit, il m'est impossible de m'appuyer sur des facteurs intonatifs pour discriminer les deux interprétations. Intuitivement il nous semble que l'interprétation exclamative doit donner au syntagme les contours intonatifs d'un énoncé complet²⁰ alors que l'interprétation vocative – au moins lorsque le syntagme est en position initiale²¹ – attribue au segment un intonème de continuation. Une collaboration fructueuse pourrait sans doute s'établir ici avec les phonéticiens.

L'ambivalence de *ô* joue alors dans les syntagmes qu'il introduit comme facteur aggravant de l'indétermination. Ainsi lorsque Lamartine commence la neuvième époque de *Jocelyn* par :

25. Ô nid dans la montagne où mon âme s'abrite !
Me voici donc rentré pour jamais dans mon gîte (...) (Lamartine)

on se trouve typiquement dans un cas de superposition possible des deux interprétations.

La mise en série de SN favorise aussi l'indétermination lorsque certains, de par leur sens, suggéreraient plutôt une interprétation exclamative et d'autres une interprétation vocative :

26. Au lit mystérieux que referme la mort,
Heureux l'œil qui se clôt et le front qui s'endort
Sur l'oreiller divin d'une sainte espérance !
Ô sommeil ! ô réveil ! ô ma mère ! ô Laurence !
Le moment tant prié serait-il donc venu ? (Lamartine)

Les glissements de la personne délocutive à la personne allocutive et vice-versa dans les énumérations lyriques est d'ailleurs un phénomène assez répandu qui s'observe à plusieurs reprises dans le corpus. En voici deux exemples dans *Le roman inachevé*, l'un où le passage se fait de l'allocutif au délocutif, et l'autre, où c'est l'inverse :

27. Aveugle aveugle rencontré
passant avec tes regards veufs
Ô mon passé désemparé
Sur le Pont Neuf (Aragon)
28. (...) ô forcené qui ne se voit pas à l'heure des laitiers traînant par les rues
misérable et défait malheureux misérable
Ô toi qui tends ta paume mendiant perpétuel à des gens qui n'en veulent pas tes semblables tes frères (...) tu
garderas pour toi l'histoire de tes humbles démarches (Aragon)

Comme le fait observer M.-H. Prat à propos des énumérations baudelairiennes, *ô* fonctionne ici « comme un élément de transition entre la phrase exclamative simple et l'apostrophe » (Prat 1989 : 20).

Le genre discursif joue également un rôle dans le choix de telle ou telle interprétation. On sait que la poésie tend à instaurer une multiplicité d'allocutaires en abolissant les séparations entre animé et inanimé, concret et abstrait. On peut ainsi faire l'hypothèse que, contrairement à d'autres genres où le statut d'allocutaire est plus strictement défini, en poésie, l'interprétation vocative serait l'interprétation par défaut, que l'on n'abandonne que si le contexte la bloque : dans l'exemple 1, il nous semble que jusqu'à ce qu'apparaisse le verbe à la personne 6, on a plutôt tendance à construire un sens vocatif. De même, il suffit que le contexte soit injonctif, interrogatif ou optatif, et donc suppose une relation interlocutive, même en l'absence de personne de rang 2 ou 5, pour que l'interprétation vocative se trouve favorisée :

29. Oui, j'irai dans l'ombre terreuse
Ô mort certaine, ainsi soit-il ! (Apollinaire)
30. Mon cœur et ma tête se vident
Tout le ciel s'écoule par eux
Ô mes tonneaux des Danaïdes

²⁰ Mais que se passe-t-il lorsque le SN est en incise : reçoit-il une intonation phrastique ou parenthétique ?

²¹ Il faut peut-être distinguer selon que le vocatif est en position initiale, incise ou finale. Lambrecht (1998 : 40) dans son paragraphe intitulé « prosodie » distingue les vocatifs et les antivocatifs : seuls les premiers seraient affectés d'un « accent de hauteur », les seconds ne seraient pas saillants du point de vue prosodique parce que leur référent serait déjà fortement actif dans la représentation mentale de la situation discursive.

Comment faire pour être heureux
Comme un petit enfant candide (Apollinaire)

Dans ce dernier exemple, le référent du syntagme exclamatif est susceptible aussi bien d'être apostrophé (dédoublé du locuteur s'adressant à son cœur et sa tête) que de faire l'objet d'une exclamation apitoyée. Par ailleurs, l'absence de ponctuation joue dans le sens de l'indétermination puisqu'elle laisse le libre choix entre les 3 possibilités qui s'offrent du point de vue syntaxique²² : rattachement du vers 3 à l'énoncé assertif des vers 1-2, syntagme indépendant, rattachement à l'énoncé interrogatif des vers 4-5. Selon la décision, une des deux interprétations tendra à prévaloir. On est dans un cas prototypique où plutôt que de choisir entre les deux interprétations il est préférable d'envisager que les deux sont possibles simultanément.

Même lorsque la structure syntaxique favorise l'interprétation exclamative comme ci-dessous où la succession des « ni... ni » rend plus difficile une invocation enchâssée, il n'est pas impossible que, pour certains locuteurs, l'incise glisse d'un statut exclamatif à un statut vocatif grâce à la personnification fréquente de la liberté :

31. En voyant des drapeaux ce matin je ne me suis pas dit
Voilà les riches vêtements des pauvres
Ni la pudeur démocratique veut me voiler sa douleur
Ni la liberté en honneur fait qu'on imite maintenant
Les feuilles ô liberté végétale ô seule liberté terrestre
Ni les maisons flambent parce qu'on partira pour ne plus revenir (Apollinaire)

Pour que la possibilité d'une invocation soit bloquée, il faut que le nom abstrait apparaisse clairement comme un commentaire de l'énoncé voisin et ne puisse supporter une allégorisation. On opposera ainsi les deux exemples suivants :

Ô mondaine inconstance !
Ce qui est ferme, est par le temps détruit,
Et ce qui fuit, au temps fait résistance. (Du Bellay)

Ô merveille profonde !
Rome vivant fut l'ornement du monde,
Et morte elle est du monde le tombeau. (Du Bellay)

Le syntagme *ô* + SN apparaît dans le dernier tercet du sonnet comme un commentaire de tout le processus de décomposition évoqué dans les trois premières strophes, ce qui oriente vers l'interprétation exclamative, mais, alors qu'en 33 cette interprétation est la seule possible en raison de l'impossibilité de personnifier « merveille », en 32, l'existence d'une allégorie de l'inconstance rend possible concurremment une interprétation vocative.

Des phénomènes sémantiques de prédication métaphorique peuvent aussi entretenir l'indétermination comme le montrent ces deux exemples de Hugo :

32. Nous bons ! nous fraternels, ô fange et pourriture !
Mais tournez donc vos yeux vers la mère nature ! (Hugo)
33. Nous voulons durer, vivre, être éternels. Ô cendre !
Où donc est la fourmi qu'on appelle Alexandre ? (Hugo)

L'interprétation exclamative s'impose au premier abord, le syntagme *ô* + SN étant un commentaire ironique de l'énoncé qui précède. Mais comme ce commentaire est destiné à ramener à plus de modestie les allocutaires englobés dans le *nous* qui font l'objet ensuite d'une injonction ou d'une interrogation, on peut aussi y voir une invocation ironique qui réalise la double fonction de l'apostrophe : interpellation et prédication des propriétés de l'allocutaire.

On voit donc comment des facteurs co(n)textuels peuvent aggraver ou lever l'indétermination créée par la réalisation des deux conditions énoncées plus haut. Les hésitations

²² Notons que même dans les textes ponctués la possibilité d'avoir un point d'exclamation après une apostrophe adjointe à un énoncé verbal comme après une apostrophe indépendante conduit parfois aux mêmes ambiguïtés.

entre interprétation vocative et exclamative s'appuient en effet sur des conditions précises qui trouvent leur origine en partie dans l'indépendance syntaxique de ces segments adjoints, en partie dans des conditions d'énonciation propres au discours poétique qui, sans être directement interactif, emprunte volontiers au discours quotidien ses caractéristiques dialogiques tout en bénéficiant d'une très grande liberté en ce qui concerne la garantie d'accessibilité des référents des expressions vocatives. Ces conditions semblent n'attribuer aucun rôle décisif à *ô*. Bien au contraire apparaît-il, en raison de la dualité de ses contextes d'emploi, comme un facteur aggravant l'indétermination. Les syntagmes *ô* + SN peuvent en effet sous les conditions définies ci-dessus commenter exclamativement un énoncé²³, invoquer l'allocutaire de cet énoncé, et même commenter exclamativement une apostrophe précédente, constituant alors des appositions à support nominal, dans une des interprétations possibles des tours N1 *ô* N2. Pourtant le fait que les emplois de *ô* se répartissent précisément entre ces deux valeurs vocative et exclamative incite à se demander si, au-delà de leurs différences de sens, apostrophe et exclamation en *ô* ne pourraient pas être subsumés en une opération énonciative commune, dont *ô* serait en quelque sorte la marque explicite.

5. Quelques hypothèses sur le signifié de *ô*

Si les analyses qui précèdent sont justes, il faut déplacer l'interrogation sur le rôle de *ô* du plan syntaxique au plan sémantique. On peut en effet observer que l'apostrophe et l'exclamation ressortissent a priori à des attitudes énonciatives différentes. La première montre un mouvement vers l'allocutaire, alors que la deuxième est décrite généralement comme centrée sur l'émotion du locuteur. On peut dès lors faire l'hypothèse que le rôle de *ô* serait de réorienter l'exclamation vers l'allocutaire, pris à témoin du jugement exprimé et invité à s'y associer. On le voit dans les ex. 32 et 33 de Du Bellay ainsi que dans les sonnets du *Songe*, qui, essentiellement narratifs, s'ouvrent dans leur dernier tercet à cette dimension déictique qui rattache le récit à l'actualité du locuteur et de son lecteur :

34. Ô vanité du monde ! un soudain tremblement
Faisant crouler du mont la plus basse racine,
Renversa ce beau lieu depuis le fondement.(Du Bellay)

Dans ce cas, la disparition de *ô* devant les exclamatifs *que*, *quel(le)* et *combien* tiendrait non pas à un principe d'économie (deux mots exclamatifs seraient en quelque sorte sentis comme pléonastiques) mais à une orientation différente et contradictoire de ces mots : les marqueurs exclamatifs en *qu-* correspondent à un parcours du domaine notionnel qui se stabilise dès lors qu'est atteint le plus haut degré possible. Contrairement aux interrogatifs souvent homonymes, ils ne cherchent pas la stabilisation de l'énoncé auprès de l'interlocuteur mais dans cette atteinte du haut degré, par centrage sur l'attracteur (Culioli 1990 : 121-122). On peut donc penser qu'ils s'opposent dans leur mouvement à un *ô* marquant au contraire un mouvement vers l'interlocuteur. Si ce caractère allocentré de *ô* s'est accentué au fil des siècles, peut-être par développement de l'emploi en contexte vocatif, on comprend dès lors que devant *que* et *combien* il ait été remplacé par *oh*.

Les syntagmes *ô* + SN figurent souvent dans un contexte d'évocation de souvenirs et ils apparaissent alors comme une déixisation de ce souvenir, tout à coup rendu présent. Ils peuvent précéder le passage narratif où le souvenir est évoqué : ainsi, avant un récit de près de soixante vers (livre VI, v. 157-216) retraçant la rivalité fratricide de Caïn et Abel, D'Aubigné invoque-t-il Abel, qui, avant d'être une personne délocutée objet d'un récit, est d'abord invoqué comme témoin de ce récit, à même d'en garantir la véracité et d'en signifier l'actualité toujours présente en ces temps de persécution de la naissante Eglise réformée :

35. O bien-heureux Abel, de qui premier au cœur
Cette vierge²⁴ esprouva sa première douleur !
De Caïn fugitif et d'Abel je veux dire

²³ Ils constituent alors des appositions « exophrastiques », « incidentes à la phrase » (Neveu, 2000 :110).

²⁴ Il s'agit de « l'Eglise en son enfance tendre » dont d'Aubigné retrace les vicissitudes dans ce livre VI.

Que le premier bourreau et le premier martyr,
Le premier sang versé on peut voir en eux deux (D'Aubigné)

La déixisation est également à l'œuvre dans l'exemple 25 où l'invocation au logis le rend présent à l'orée d'un récit racontant le retour du locuteur à son « gîte » : de la sorte, le récit écrit dans le lieu même où il trouve son point final est placé tout entier sous le signe de la présence tutélaire de « ce nid dans la montagne ».

Les syntagmes *ô* + SN peuvent aussi clore un mouvement narratif et initier un passage dialogué comme lorsque Jocelyn enterre Laurence :

36. Quatre hommes des chalets, sur des branches de saules,
Étaient venus chercher le corps sur leurs épaules (suivent 35 vers de récit)
Et mes pleurs dans mes chants ravalés à grands flots,
Sortant avec mes cris, les changeaient en sanglots.
Ô chant de paix des morts que démentait mon âme !
Chœur funèbre chanté pendant l'horreur du drame !
Ah ! vous n'êtes jamais sorti des voix d'un chœur
En faisant éclater plus de fibres du cœur ! (suit un appel à Dieu) (Lamartine)

On voit bien ici le rôle de transition joué par le vers « Ô chant de paix des morts que démentait mon âme ! » : précédant une autre apostrophe sans *ô*, qui invoque le même référent, repris ensuite par le pronom *vous*, le syntagme comporte une dimension de commentaire exclamatif qui clôt le récit en laissant échapper l'émotion mais il arrache aussi au passé, grâce au rôle déixisateur de *ô*, ce « chœur funèbre » qui devient ensuite un allocutaire du poète. Le glissement du récit à l'invocation, par le biais de ce syntagme *ô* + SN, suggère que le chant retentit encore aux oreilles du locuteur, et cette actualisation du souvenir est soulignée par l'emploi dans la phrase suivante du passé composé, tiroir verbal qui, on le sait, rattache le passé à T₀.

Dans les passages de discours où la dimension allocutive est déjà très présente, les syntagmes *ô* + SN apparaissent en fin de discours pour sceller l'union du locuteur et de l'interlocuteur dans une commune ferveur :

37. « Je hâterai la sève de vos actes. Je mènerai vos œuvres à maturation.(...) »
Et le poète est avec vous. (...)
Je peuplerai pour vous l'abîme de ses yeux. Et les songes qu'il osa, vous en ferez des actes. Et à la tresse de son chant vous tresserez le geste qu'il n'achève...
Ô fraîcheur, ô fraîcheur retrouvée parmi les sources du langage !... Le vin nouveau n'est pas plus vrai, le lin nouveau n'est pas plus frais.(...) » (Saint-John Perse, *Vents* IV, 5)

Dans ce discours du Vent qui clôt le cinquième chant de la quatrième partie du recueil, le syntagme « Ô fraîcheur, ô fraîcheur retrouvée parmi les sources du langage ! » est nettement exclamatif mais il constitue le point culminant de cette communion entre le Vent et les hommes que construit peu à peu le texte et qu'indiquait déjà, au début du discours, l'action du *je* sur les actes et les œuvres du *vous*. La séparation entre les deux partenaires du dialogue, mais aussi l'hiatus entre le poète et les autres hommes sont ici dépassés : annoncée par la métaphore de la tresse dans le verset précédent, cette communion culmine dans un énoncé sans marques personnelles qui synthétise dans une sensation partagée de « fraîcheur » et de nouveauté l'aboutissement provisoire de l'aventure humaine telle qu'elle est évoquée dans *Vents*. Il est alors possible de considérer que la fraîcheur devient une entité susceptible d'être invoquée comme allocutaire, mais il est peut-être plus productif de considérer que, dans ce cas, *ô* a pour fonction d'associer l'allocutaire sous-jacent à l'acte illocutoire effectué dans l'exclamation, de sorte que l'assertion existentielle et l'émotion qui l'accompagne apparaissent comme co-assumés par le locuteur et son allocutaire, que rien ne distingue plus. Quoi qu'il en soit, *ô* apparaît en tout cas comme un outil dotant l'exclamation, d'ordinaire autocentrée, d'une forte dimension interlocutive.

Il est à noter d'ailleurs que, chez tous les auteurs à l'exception de Du Bellay, l'emploi en apostrophe prévaut sur l'emploi exclamatif, ce qui appuie notre interprétation énonciative du signifié de *ô*. Nous avons vu à partir d'exemples ambigus chez Apollinaire (ex. 22, 23, 29 à 31) que les emplois exclamatifs peuvent glisser assez facilement vers une interprétation vocative, et les

exemples 37 et 38 nous le confirment encore puisque, situés à la charnière du récit et du discours, les syntagmes *ô* + SN ne se contentent pas de commenter exclamativement le récit mais en instituent un des protagonistes ou un des éléments-clés comme témoin ou allocutaire du discours où le récit s'insère²⁵.

Cette déixisation du référent est essentielle dans les emplois exclamatifs, où deux cas de figure se présentent : soit le référent du SN peut être doté du trait + animé et dans ce cas la déixisation opérée par *ô* aboutit à un glissement vers une interprétation vocative si les conditions syntaxiques sont remplies (ex. 37 et 38) ; soit le référent reste en dehors de l'interaction et l'emploi de *ô* permet alors d'associer l'allocutaire sous-jacent à la prédication et à l'acte illocutoire effectué par l'énonciateur, comme dans l'exemple 39. Mais ces deux cas de figure peuvent se recouvrir en partie, tant il est vrai que dans bien des cas, en emploi exclamatif, la personne ou l'entité désignée par le syntagme, à défaut d'être constituée en allocutaire explicite, est à tout le moins rendue présente et hissée si nécessaire au niveau de l'énonciation première.

Mais la déixisation du référent n'est pas moins importante dans les emplois vocatifs où elle garantit, nous semble-t-il, la coopération de l'allocutaire. Nous ne pensons pas que, dans ces emplois, de loin les plus nombreux, *ô* soit un simple marqueur d'expressivité ou de littéarité poétique privé d'un sémantisme propre²⁶. Certes la construction détachée et la coréférentialité avec la personne 2 ou 5 garantissent déjà l'interprétation vocative mais *ô* ajoute au vocatif simple une valeur d'appel au consensus avec l'allocutaire. Il est d'ailleurs frappant de constater que, dans tout notre corpus, l'injonction assortie d'un *ô* + SN a toujours un sens de prière ou d'exhortation et jamais d'ordre ou d'interdiction. Dans les rares cas où l'allocutaire est un ennemi, l'injonction, au lieu d'être orientée vers un faire faire, prend une valeur prophétique :

38. Ô Roy, mespris du ciel, terreur de l'univers,
Herode glorieux, n'attens rien que les vers (D'Aubigné)

Dans l'exemple 40, l'invocation est destinée à assurer la présence de l'allocutaire qui ne peut ainsi se soustraire à la prédication faite à son sujet. On comprend dès lors que *ô* soit particulièrement fréquent devant le mot « Dieu » si l'on considère que le fidèle doit d'abord s'assurer de la présence de son Dieu avant de s'adresser à lui. Plus qu'une marque de déférence à laquelle on l'assimile parfois, *ô* fonctionne dans ce cas comme un outil de présentification qui garantit la présence de l'allocutaire et oriente l'énoncé dans un sens coopératif.

Si notre hypothèse – qu'il faudrait bien sûr vérifier en comparant systématiquement des SN avec et sans *ô*, aussi bien en contexte exclamatif que vocatif – s'avère exacte, la montée en puissance de *ô* dans la poésie au fil des siècles²⁷ pourrait s'expliquer soit par une multiplication des allocutaires, – bien étudiée pour la période romantique par Yves Vadé²⁸ (1996) –, dans une poésie qui affirme d'autant plus fortement sa dimension interlocutive qu'elle sent s'amoinrir son influence dans la sphère publique²⁹, soit par un désir de déixisation d'autant plus exacerbé que la

²⁵ Une telle analyse engage un élargissement de la notion d'apostrophe qui ne doit pas être comprise, selon nous, dans le sens étroit que lui donne Tesnière pour qui sa fonction est d'interpeller ou d'attirer l'attention (cf. supra), mais qui doit plutôt être conçue comme une opération permettant de doter d'un statut de participant à l'énonciation une personne ou entité qui était auparavant exclue de l'interaction, ou de lui confirmer ce statut si elle le possédait déjà.

²⁶ Telle est en substance la thèse de Y. Grinshpun 2005 : selon elle, lorsque aucun critère syntaxique ne vient faire pencher le scripteur vers une graphie ou une autre, le choix entre *ô* et *oh* dépendrait essentiellement de critères discursifs et génériques. Mais cette thèse peut difficilement rendre compte des cas d'alternance apparemment non réglée entre *ô* et *oh* en emplois vocatifs que Grinshpun cite aux pages 251-253, cas qui nous semblent en revanche pouvoir être utilement éclairés par notre analyse énonciative : en effet, dans les exemples cités, les interactions orientées vers la recherche d'un consensus privilégient la graphie *ô* alors que celles orientées vers le marquage d'un dissensus privilégient la graphie *oh*.

²⁷ Cf. les statistiques données en début d'article.

²⁸ Yves Vadé (1996 : 19) écrit significativement à propos de la poésie romantique : « Cette proximité d'un énonciateur humain et des objets de la nature pouvant occuper la position d'allocutaire se manifeste couramment sous la forme d'apostrophes adressées à des êtres inanimés, souvent précédées d'un « ô » vocatif ».

²⁹ L'intransitivité mallarméenne ne saurait à cet égard être abusivement étendue aux poétiques qui lui ont succédé.

poésie constate peut-être plus violemment au fil du temps l'écart qui sépare le monde et le langage censé en rendre compte³⁰.

Références bibliographiques :

- Bougault L. (2004), « Constructions détachées attributives dans *Les Fleurs du Mal* », *Revue romane*, vol. 39.2., p. 239-256.
- Combettes B. (1998), *Les constructions détachées en français*, Gap-Paris, Ophrys, coll. « L'essentiel »
- Culioli A. (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, tome 1, Gap-Paris, Ophrys
- Dominicy M. (1992), « Pour une théorie de l'énonciation poétique », dans *Enonciation et parti-pris*, W. de Mulder, F. Schuerewegen et L. Tasmowski (éds), Amsterdam, Rodopi, p.129-142
- Fradin B. (1990), « Approche des constructions à détachement. Inventaire », *Revue romane*, vol. 25.1., p.3-34.
- Grinshpun Y. (2005), « O et oh : une graphie entre langue et discours », *Marges linguistiques* n°9, mai 2005, p. 242-255, revue électronique [http : //www.marges-linguistiques.com](http://www.marges-linguistiques.com), M.L.M.S. éditeur
- Lagorgette D. (2003), « Termes d'adresse, insulte et notion de détachement en diachronie », *Cahiers de praxématique* 40, Montpellier, p. 43-70.
- Lambrecht (1998), « Sur la relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs », *Langues*, 1, p.34-45.
- Lefeuve F. (1999), *La phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.
- Neveu F. (1998), *Études sur l'apposition*, Paris, Champion
- Neveu F. (1999), « Vocatifs et formats syntaxiques dans *Stèles* », in F.Neuveu (éd.) *Phrases : syntaxe, rythme, cohésion du texte*, Paris, SEDES, p. 277-295.
- Neveu F. (2003), « Grammaires de l'adresse. Aspects de la discontinuité syntaxique », *Cahiers de praxématique* 40, Montpellier, p.27-42.
- Perret D. (1970), « Les appellatifs : analyse lexicale et actes de parole », *Langages* 32, p.112-118.
- Prat M-H. (1989), « L'apostrophe dans *Les Fleurs du mal* », *L'Information grammaticale*, Paris, 1989, 40 et 41, janvier et mars, p.18-22 et 39-43.
- Tesnière L. (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Vadé Y. (1996), « L'émergence du sujet lyrique à l'époque romantique », In Rabaté D. (éd.) *Figures du sujet lyrique*, Paris, PUF, coll. « Perspectives littéraires », p.11-37.

³⁰ Dans ce travail nous avons laissé de côté un problème important qui mériterait une nouvelle recherche : quel est le statut du syntagme précédé de *ô* ? est-il asserté ou présupposé ? Dans le cas des syntagmes vocatifs, la présupposition semble évidente : le référent est supposé connu puisqu'il désigne l'allocutaire et les bénéficiaires argumentatifs que peut tirer le locuteur d'une expression vocative à dominante prédicative telle que « *ô* tendre et bon pasteur », viennent précisément du fait que le syntagme ne fait que reprendre comme un acquis ce qui est censé avoir été prédiqué antérieurement et faire l'objet d'un consensus. On peut en revanche se demander ce qu'il en est des syntagmes exclamatifs indépendants et si *ô* distingue de ce point de vue les syntagmes qu'il précède. Y aurait-il une différence prédicative entre « *Mystère !* » et « *Ô mystère !* » ?